



INVITATION À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ-E-S, EN LIGNE, DU 24 OCTOBRE 2020

INFORMATIONS LOGISTIQUE

HEURE ET LIEU

Le samedi 24 octobre 2020, de 11h à environ 14h
En ligne, par visioconférence

CONTACT

Médias: Urs Scheuss, secrétaire général suppléant, les VERTS suisses, 078 795 91 83
Organisation: Maja Haus, responsable des Organes des VERTS suisses, 077 445 43 63

PARTICIPATION

Les délégué-e-s désigné-e-s par leur parti cantonal et les délégué-e-s d'office seront informés directement des modalités de participation à l'Assemblée des délégué-e-s.

Toute personne intéressée à suivre l'AD en ligne trouvera le lien à suivre sur le site des VERTS suisses : <https://verts.ch/evenement/assemblee-des-deleque-e-s-3>

ÉLECTIONS

Les élections des Verts européens et des Verts mondiaux se feront par lettre. Les délégué-e-s seront directement informé-e-s des modalités et de la procédure d'élection.

PROPOSITIONS

Pour des raisons organisationnelles, les propositions relatives aux points inscrits à l'ordre du jour doivent être envoyées avant l'assemblée des délégué-e-s à maja.haus@verts.ch. Délai: jeudi 22 octobre 2020, 9h00.

ORDRE DU JOUR

11h00	Accueil et informations logistiques
11h05	Message de bienvenue Kilian Baumann (conseiller national BE, agriculteur biologique)
11h15	Discours présidentiel Balthasar Glättli (président des VERTS suisses, conseiller national ZH)
11h30	Point fort sur l'agriculture Regula Rytz (conseillère nationale BE) <ul style="list-style-type: none">• Classification politique Adèle Thorens (conseillère aux Etats VD) Kilian Baumann (conseiller national BE, agriculteur biologique)• Résolution sur l'économie agro-alimentaire Dominik Waser (direction des Jeunes Vert-e-s Suisses)• Initiative «Pour une Suisse sans pesticides de synthèse » Céline Vara (conseillère aux Etats NE)• Initiative «Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et d'antibiotiques prophylactiques » Regula Rytz (conseillère nationale BE)• Référendum « Stop huile de palme » Nicolas Walder (vice-président des VERTS suisses, conseiller national GE)
12h30	Pause de midi
13h00	Votations fédérales du 29 novembre 2020 <ul style="list-style-type: none">• Initiative contre le commerce de guerre Céline Vara (conseillère aux Etats NE) Julia Küng (Co-présidente des Jeunes Vert-e-s Suisses)• Initiative pour des multinationales responsables Lisa Mazzone (conseillère aux Etats GE)
13h30	Informations du groupe parlementaire Aline Trede (conseillère nationale BE, présidente du groupe parlementaire)

Documents

[Résolution](#)

[Recommandation](#)

[Recommandation](#)

[Recommandation](#)

Dossier de votation

13h40 **Partie statutaire**

- Elections des délégué-e-s Verts européens et Verts mondiaux: Annonce des résultats
- Procès-verbal de l'Assemblée des délégué-e-s du 15 août 2020

[Informations](#)

Procès-verbal

13h50 **Divers**

- Information sur la suite du Plan climat

14h00 **Fin**

PROJET DE RÉSOLUTION SUR L'ÉCONOMIE AGRO-ALIMENTAIRE

POUR UNE ALIMENTATION SAINTE, DE PROXIMITÉ, DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET À DES PRIX ÉQUITABLES

Les nouvelles orientations en matière de politique agricole seront décidées au cours de ces prochaines années. Pesticides, recours excessifs aux engrais et élevages industriels ont mené l'économie alimentaire dans une impasse. Or, au lieu de s'atteler aux réformes urgentes, les partis bourgeois bloquent les nécessaires améliorations au Parlement. Ils veulent suspendre les débats sur la future politique agricole (PA22+) et combattent les deux initiatives populaires « Pour une eau potable propre » et « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » en proposant un contre-projet informel non contraignant. Les VERTS ne sont pas dupes et s'engagent pour une économie agro-alimentaire durable. Il faut des réponses rapides à la crise climatique mondiale et aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et les ressources naturelles. Ces réponses doivent offrir également de nouvelles perspectives aux paysannes et paysans.

Notre initiative pour des aliments équitables, votée en automne 2018, entendait orienter la production, la transformation, le commerce et la consommation d'aliments sur des objectifs de durabilité. Le soutien important à ce texte en Suisse romande n'a pas suffi ; un résultat qui pourrait être bien différent si l'on votait aujourd'hui. Grâce au mouvement de grève pour le climat, de plus en plus de gens réalisent qu'il faut changer de paradigme. On ne peut plus balayer d'un revers de main les conséquences désastreuses de l'agriculture intensive énergivore et misant sur la chimie. Seule une protection rigoureuse des espèces, du climat, des sols et des eaux permettra d'alimenter la population mondiale. Transformer notre production alimentaire et notre nourriture contribue grandement à lutter contre le dérèglement climatique. Un tiers de la pollution environnementale due à la consommation provient de notre alimentation¹.

Voici les axes de l'agenda 2021 pour réformer notre économie agro-alimentaire :

- **préserver et régénérer nos ressources alimentaires naturelles** : la protection systémique et la régénération des écosystèmes sont, pour les VERTS, les piliers d'une agriculture écologique. On ne peut garantir à terme une production agricole qu'avec des paysages et des sols intacts, sains et propices à la biodiversité. Pour y parvenir, la Suisse doit réduire drastiquement son usage de pesticides et d'engrais de synthèse, fermer les cycles des éléments nutritifs et lutter contre le dérèglement climatique. A cet effet, il faut des plans de réduction contraignants et des taxes incitatives, également pour les engrais de synthèse et les importations de foin. Renoncer aux concentrés (Feed-No-Food) et adopter une approche globale (Nose-to-Tail) réduira les cheptels en Suisse de manière à les rendre climat-compatibles. La production d'énergies renouvelables (solaire et biogaz) et le captage de carbone (production d'humus) offrent aux paysannes et paysans de nouveaux débouchés ainsi qu'à l'agriculture en général un meilleur bilan climatique.

¹ Le projet « Système agro-alimentaire durable » (PNR 69) a établi que « le système agro-alimentaire était responsable de près d'un tiers de tous les impacts environnementaux en Suisse. Etant donné que ce secteur ne compte que pour 7 % de la valeur ajoutée brute nationale, cela signifie qu'il contribue de façon disproportionnée à la charge environnementale. »

- **protéger les terres arables en aménageant efficacement le territoire** : pour produire, l'agriculture a besoin de suffisamment de terres fertiles. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre davantage de terres arables. Ces prochaines années, il faut par conséquent mettre systématiquement en œuvre la loi sur l'aménagement du territoire et densifier le bâti. Donc, pas de construction de logements hors des zones à bâtir, mais des quartiers durables et des logements abordables en ville.
- **rémunérer à son juste prix une agriculture paysanne régionale** : en Suisse également, l'ouverture des marchés et une pression accrue sur les prix intensifient la production et accentuent son impact négatif sur l'environnement et le bien-être animal. Il s'agit d'inverser cette tendance, d'améliorer la couverture sociale et de protéger contre le bradage des produits afin d'offrir des perspectives aux paysannes et paysans. Pour ce faire, il faut davantage de transparence sur les prix et les marges de l'ensemble de la chaîne de valeur, ainsi que des codes sectoriels contraignants et des services de médiation. De plus, la PA22+ devrait soutenir davantage la vente directe et les réseaux alimentaires régionaux. Le travail de la terre doit être revalorisé !
- **commerce équitable au lieu de libre-échange** : l'initiative pour des aliments équitables des VERTS proposait une solution novatrice en matière de commerce équitable. Certains éléments ont été repris dans le nouvel article 104a « sécurité alimentaire » de la Constitution fédérale. Une nouvelle loi sur le commerce doit maintenant concrétiser ce mandat constitutionnel. Des normes socio-écologiques minimales doivent être appliquées sans distinction aux aliments importés, également hors des traités de libre-échange.
- une **stratégie « de la ferme à la table »** mettra tout le monde à contribution : production et consommation, moyens de production, transformation et commerce. Des mesures d'accompagnement permettront de ne laisser personne en plan et d'éviter que cette stratégie soit réduite à néant en raison de l'importation de produits non durables. Nous créons ainsi – à l'instar du pacte vert européen – un cadre pour transformer notre système agro-alimentaire afin qu'il atteigne les objectifs climatiques.
- **vérité des coûts et nourriture saine pour tout le monde** : pour les VERTS, la qualité de la nourriture ne doit pas dépendre du pouvoir d'achat. Les lacunes de la politique sociale et de la gestion du sol ne peuvent plus être corrigées en abusant des calories bon marché aux coûts écologiques exorbitants. Il faut créer les conditions pour qu'une alimentation produite de manière sociale, écologique et respectueuse des animaux aille de soi, tout en étant abordable pour tout le monde. Des taxes incitatives, des TVA différenciées, des protections douanières pour les produits durables et les paiements directs donnent de bonnes impulsions.
- **réduire le gaspillage alimentaire** : c'est un pas important pour faire baisser les coûts de l'alimentation et l'empreinte écologique. L'objectif est de le réduire de 70% d'ici 2030 et d'encourager une nourriture saine et non transformée – telle que fruits ou légumes – par des prix incitatifs ciblés et une exemption de la TVA. Des aliments malsains, tels que sucre ou acides gras saturés, devraient être davantage taxés.

- **savoir ce que l'on mange** : il convient de promouvoir les connaissances relatives à une alimentation durable dans les écoles ou lors de formations et d'améliorer la déclaration des aliments, afin que la population puisse choisir des produits durables. Il reste beaucoup à faire au niveau des aliments transformés. La numérisation doit créer davantage de transparence sur la provenance, le mode de production, mais aussi les marges de chaque matière première et des intermédiaires. Enfin, il faudra déclarer sur tous les produits leur impact environnemental (culture, transport) et leurs effets sur la santé humaine.
- **assurer notre souveraineté alimentaire plutôt que de donner le pouvoir aux multinationales** : le commerce mondial et la production alimentaire sont pilotées par quelques conglomérats mercantiles. Il y a lieu de renforcer notre souveraineté alimentaire en développant la recherche publique en matière de sélection et de protection végétale et en mettant sur pied une banque de semences publique. De nouvelles règles transfrontalières sont nécessaires pour stopper la circulation des produits toxiques : les produits phytosanitaires non autorisés en Suisse doivent être également exclus pour les aliments importés. Et inversement, les pesticides interdits en Suisse ne doivent pas être exportés dans d'autres pays². L'initiative « multinationales responsables » vise à ce que les multinationales suisses respectent des normes socio-environnementales à l'étranger. Il faut en outre prolonger le moratoire sur les OGM dans l'agriculture, car la Suisse est trop petite pour que l'on puisse envisager la coexistence proposée par le Conseil fédéral.
- **innovation** : la Confédération encourage le développement de l'agriculture et de l'alimentation et oriente la recherche, la formation et la vulgarisation en ce sens. Elle crée des plates-formes de vente directe au long des chaînes de valeur ainsi que des réseaux novateurs, et les soutient. Elle conclut des conventions d'objectifs avec les organisations sectorielles, les labels, etc., ce qui tend à les responsabiliser.

L'assemblée des délégué-e-s des VERTS suisses réaffirme son soutien indéfectible à une agriculture paysanne et une économie alimentaire sociales, écologiques et respectueuses des animaux, tout au long de la chaîne de production mondiale. Au vu des blocages politiques face aux réformes agricoles urgentes, seules les initiatives pour une eau potable propre et contre les pesticides de synthèse peuvent accélérer la transformation de l'agriculture. Les VERTS s'engagent surtout en faveur de l'initiative zéro pesticide, car elle règle les importations et rééquilibre la concurrence. Ensemble, nous voulons dépasser les blocages actuels des cercles agricoles bourgeois, de l'industrie et des multinationales agro-alimentaires afin de créer de nouvelles alliances, gages d'avenir.

² <https://www.publiceye.ch/fr/thematiques/pesticides/pesticides-interdits-ue/suisse>

RECOMMANDATIONS DE VOTE

Le groupe parlementaire et la direction font à l'unanimité les recommandations suivantes :	
Initiative populaire fédérale « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » :	Oui (acceptation de l'initiative)
Initiative populaire fédérale « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique » :	Oui (acceptation de l'initiative; l'AD du 28.10.2017 a déjà décidé de la soutenir)
Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie :	Non (rejet de l'accord)

INITIATIVE « POUR UNE SUISSE LIBRE DE PESTICIDES DE SYNTHÈSE »

Objet

L'initiative populaire « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » demande d'interdire l'utilisation de tout pesticide de synthèse dans la production agricole, la transformation des produits agricoles et l'entretien du territoire. L'importation de denrées alimentaires contenant des pesticides synthétiques ou produites à l'aide de ceux-ci devrait également être interdite.

Recommandation du groupe parlementaire et de la direction :

Oui (acceptation de l'initiative sans voix contre)

Arguments clés verts

- Pour la protection de la biodiversité et d'un environnement sain : sols, forêts, air et eau de qualité sont essentiels à notre santé et à la biodiversité. Il y a lieu de protéger notre fragile écosystème des prédateurs et des dangers qui le menacent. Grâce aux VERTS, la Confédération a mis au point une stratégie nationale sur la biodiversité. Cependant on ne peut répondre aux graves menaces qui pèsent sur la biodiversité qu'en passant à l'action. Car les lacunes sont ici importantes. Notamment dans la gestion des produits phytosanitaires, dont plus de 2'000 tonnes sont vendues chaque année en Suisse. Les conséquences sont désastreuses car ils nuisent aux organismes terrestres, dont beaucoup d'auxiliaires agricoles. Le recul de la biodiversité est alarmant. Un cocktail dangereux de différents principes actifs s'est accumulé dans les eaux de surface et souterraines : leurs effets peuvent s'influencer réciproquement et se renforcer. Ils touchent la population à travers l'eau potable, qui provient en Suisse en grande partie des eaux souterraines ainsi que par des résidus présents dans l'alimentation. Ces principes actifs sont parfois très nocifs pour la santé.

- La Suisse doit changer de politique en matière de pesticides : en comparaison internationale, la Suisse se situe au mieux en milieu de classement en matière de réduction des pesticides, alors que l'Union européenne a pris les choses en main. Ces Etats-membres sont déjà en train d'une part, de mettre en œuvre une directive pour une utilisation durable des produits phytosanitaires et d'autre part, de réaliser des plans d'action pour réduire les pesticides. C'est pourquoi les Verts soutiennent le Plan d'action des produits phytosanitaires de la Confédération, tout en regrettant qu'il soit si timoré et bien insuffisant pour marquer un tournant politique. De même, le contre-projet « informel » – l'initiative parlementaire « Réduire le risque de l'utilisation de pesticides » – ne saurait suffire et ne répond en aucune manière à l'initiative.
- « Sans pesticide » dans 10 ans : le délai de dix ans permet de vivre cette transition en douceur : les particuliers, revendeurs, communes, institutions et l'Etat dans son ensemble a le temps de renoncer aux pesticides de synthèse. Ces dix années doivent également servir à financer la recherche agronomique pour développer une agriculture plus respectueuse de la biodiversité et surtout de la santé humaine. L'innovation consiste à ne plus « empoisonner » notre assiette.

Pour en savoir plus :

- texte : [français](#), [italiano](#), [allemand](#)
- votes aux Chambres : [Conseil national](#), [Conseil des Etats](#)
- Curia Vista : [français](#), [italiano](#), [allemand](#),

ACCORD COMMERCIAL ENTRE LES ÉTATS DE L'AELE ET L'INDONÉSIE

Objet

L'accord prévoit de supprimer largement les droits de douane et comprend d'autres dispositions, sur les investissements, la protection de la propriété intellectuelle, la suppression d'entraves commerciales non tarifaires et la coopération économique.

Contrairement aux autres accords commerciaux, celui-ci comprend des dispositions générales sur le développement durable³. Il ne comporte, toutefois, aucune règle contraignante pour une huile de palme durable. Concrètement, une minorité du National, dont font partie les VERTS, a demandé que seule l'huile de palme durable bénéficie d'un régime douanier préférentiel et que la durabilité soit contrôlée. Cette demande a été rejetée.

Recommandation du groupe parlementaire et de la direction :

Non (rejet de l'accord sans voix pour)

³ C'est pourquoi cet accord est soumis au référendum facultatif, car selon la pratique courante, les accords commerciaux ne sont soumis au référendum facultatif que s'ils apportent des nouveautés importantes par rapport aux accords déjà conclus.
 #VertsAD – Assemblée des délégué-e-s des VERTS suisses – 24 octobre 2020

Arguments clés verts

- Pas de commerce aux dépens de la population et de l'environnement : doper les importations d'huile de palme en Suisse ne profite ni à l'agriculture locale, qui souffre d'une concurrence déloyale en matière sociale et environnementale, ni aux consommatrices et consommateurs, qui aspirent à des produits durables. Au contraire, on stimule des échanges internationaux qui portent atteinte à l'environnement, à la forêt vierge et à la population locale, dont les droits sont régulièrement bafoués.
- rendre la durabilité contraignante : le chapitre sur le développement durable est joli sur le papier, mais il ne donne aucune garantie : les certifications utilisées sont très critiquées et il n'y a ni contrôles ni sanctions. Ce chapitre est aussi exclu des règles d'arbitrage.
- renforcer le commerce équitable : très bientôt, nous devons également débattre de l'accord de libre-échange avec le Mercosur (regroupement d'États sud-américains). Il est juste et stratégiquement important de maintenir la pression pour des accords commerciaux plus équitables en refusant l'accord avec l'Indonésie. Une pression que les VERTS ont pu créer grâce à leur initiative pour des aliments équitables. En août 2019, les VERTS ont déjà décidé de lancer un référendum contre l'accord avec le Mercosur, s'il ne comporte pas de critères de durabilité contraignants⁴.

Pour en savoir plus :

- texte [français](#), [italiano](#), [allemand](#)
- votes aux Chambres : [Conseil national](#), [Conseil des Etats](#)
- Curia Vista : [français](#), [italiano](#), [allemand](#),

⁴ [gruene.ch/wirtschaft/internationaler-handel/resolution-mercotur](https://www.gruene.ch/wirtschaft/internationaler-handel/resolution-mercotur)

ÉLECTION DE LA DÉLÉGATION DES VERTS SUISSES AUPRÈS DES VERTS EUROPÉENS ET MONDIAUX POUR 2020-22

MODE D'EMPLOI

Les élections des Verts européens et des Verts mondiaux se dérouleront par écrit, par lettre. Il convient d'inscrire 5 noms pour les Verts européens et 4 pour les Verts mondiaux.

- sont élues pour les Verts européens les 4 personnes ayant obtenu le plus de voix, ainsi que la vienne-ensuite en qualité de délégué-e suppléant-e
- sont élues pour les Verts mondiaux les 3 personnes ayant obtenu le plus de voix, ainsi que la vienne-ensuite en qualité de délégué-e suppléant-e
- en cas d'égalité des voix, on procède au tirage au sort.

La même personne peut être élue au sein de la délégation auprès des Verts européens et au sein de celle auprès des Verts mondiaux.

Urs Scheuss (secrétaire général suppléant) et Maja Haus (responsable des organes du parti) feront le décompte des voix.

CANDIDATURES

European Greens

- Katharina Bruno-Takur
- Noemi Buzzi
- Sandra Feroletto
- Anna-Lynn Fromer
- Claude Nicole Grin
- Cynthia Illi
- Francine John
- Ximena Kaiser Morris
- Anne-Laure Métraux-Botteron
- Sylvain Nicolay
- Dorota Retelska
- Jean Rossiaud
- Denis Ruyschaert
- Regula Rytz
- Thomas Schwager
- Adrian Tanner
- Yannick Zryd
- Melinda Zufferey-Merminod

Global Greens

- Noemi Buzzi
- Danielle Cesarov-Zaugg
- Sandra Feroletto
- Cynthia Illi
- Francine John
- Anne-Laure Métraux-Botteron
- Dorota Retelska
- Jean Rossiaud
- Denis Ruysschaert
- Thomas Schwager
- Adrian Tanner

RECOMMANDATION DE LA DIRECTION POUR L'ÉLECTION

La direction recommande de désigner la délégation suivante auprès des Verts européens

- Cynthia Illi
- Ximena Kaiser Morris
- Regula Rytz
- Yannick Zryd
- Adrian Tanner (en tant que délégué suppléant)

La direction recommande de désigner la délégation suivante auprès des Verts mondiaux

- Noemi Buzzi
- Francine John
- Thomas Schwager
- Sandra Feroletto (en tant que déléguée suppléante)

Les recommandations ont été prises sur la base des critères suivants :

- au moins autant de femmes que d'hommes
- une personne des Jeunes Vert-e-s
- au moins une personne germanophone et une francophone
- une personne ayant déjà rempli cette fonction ou disposant de contacts avec des Verts d'autres pays en raison d'autres activités politiques
- disposer obligatoirement de bonnes connaissances de l'anglais